

Distr.
GENERALE

A/AC.241/21
23 mars 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/ESPAGNOL

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS
LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER
EN AFRIQUE (CIND)
Quatrième session
Genève, 21-31 mars 1994
Point 2 de l'ordre du jour

ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE
LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA
SECHERESSE ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE

Note verbale datée du 7 mars 1994, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation
des Nations Unies à New York

La Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui communiquer les versions officielles en espagnol et en anglais du texte de la "Déclaration d'Almería sur la désertification et les migrations", adoptée par le Colloque international sur la désertification et les migrations tenu à Almería (Espagne), du 9 au 11 février 1994.

La Mission serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir inclure la Déclaration dans la documentation officielle de la prochaine session du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, qui se tiendra à Genève, à partir du 21 mars prochain.

La Mission permanente de l'Espagne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général les assurances de sa considération très distinguée.

GE.94-60818 (F)

Colloque international sur la désertification et les migrations
Almería (Espagne), 9-11 février 1994

11 février 1994

LA DECLARATION D'ALMERIA SUR LA DESERTIFICATION ET LES MIGRATIONS

A la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en juin 1992, et sur la base des recommandations figurant dans Action 21, en particulier son chapitre 12 intitulé "Gestion des écosystèmes fragiles : lutte contre la désertification et la sécheresse", l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de créer un comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution 47/188, 22 décembre 1992).

La désertification est un phénomène mondial qui touche tous les continents, engendre des migrations transfrontières et transcontinentales, contraint les populations des zones vulnérables, marginalisées par la pauvreté et la dégradation de l'environnement, à rechercher de meilleures conditions de vie dans les villes, dans d'autres régions ou d'autres pays, où elles exercent une pression supplémentaire sur le milieu naturel et l'environnement social.

La communauté internationale doit s'occuper de la situation des populations qui habitent les terres arides affectées. L'Assemblée générale des Nations Unies a convoqué une Conférence internationale sur la population et le développement (résolution 47/176, 22 décembre 1992). Le Comité préparatoire de la Conférence a désigné "La répartition de la population et les migrations" comme l'un de ses thèmes prioritaires.

La migration constitue certes un phénomène inhérent à l'histoire de l'humanité mais le Colloque s'inquiète de ce que les migrations forcées dues à la dévastation des terres arides, et leurs conséquences, revêtent souvent des dimensions fâcheuses, sur les lieux tant d'origine que de réinstallation des migrants.

Le nombre des migrants dans le monde, déjà très élevé, continue cependant à s'accroître d'environ 3 millions chaque année. Environ la moitié d'entre eux viennent d'Afrique. Pour la plupart, ils sont d'origine rurale et leur migration est provoquée par la dégradation des sols. On estime que plus de 135 millions de personnes risquent d'être déplacées par suite d'une désertification sévère.

Il faudrait donc combiner une approche holistique du développement local, qui donne un pouvoir aux populations sur place et protège l'environnement dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, avec des politiques plus efficaces des migrations dans ces régions.

DIMENSIONS SOCIOPOLITIQUES

On prévoit un doublement de la population de l'humanité au cours des 50 prochaines années et une progression encore plus rapide de la

production économique mondiale. Dans ce contexte, le phénomène récent de surexploitation des ressources renouvelables risque de s'accélérer pour atteindre un rythme sans précédent dans l'histoire humaine. La corrélation entre pauvreté, désertification et conflits de différentes natures devient avérée dans les régions arides et semi-arides. La cause commune en est le processus d'exclusion des groupes vulnérables qui sont soumis à des souffrances, à l'oppression et qui dépendent d'écosystèmes fragiles perturbés.

Sur la cinquantaine de conflits armés actuellement en cours, une vingtaine ont une dimension environnementale ou des motifs en partie écologiques. La moitié de ces derniers concernent des terres arides. Un grand nombre de ces conflits armés sont souvent négligés par les Etats et la communauté internationale.

Les perturbations sociales et politiques qui en résultent, entraînées par l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles, va vraisemblablement devenir un facteur majeur d'instabilité géopolitique.

L'exode rural et les migrations sur des terres marginales accélèrent l'appauvrissement des sols, des ressources et des personnes. Cela peut conduire à des bouleversements permanents ou à une intensification des migrations, aggravant ailleurs les conflits ethniques ou l'agitation sociale.

Les problèmes environnementaux créés aux niveaux local ou régional et les conflits connexes exercent des pressions sans cesse croissantes sur la stabilité politique au niveau régional.

PRIORITES POUR LES GOUVERNEMENTS

Dans la mesure où le déplacement massif de réfugiés ou d'autres personnes dans les zones arides ou semi-arides exerce de lourdes pressions sur les ressources naturelles rares de ces régions, des stratégies d'assistance intégrées bien conçues devraient articuler les programmes de secours sur les plans de développement local.

L'aménagement et la gestion durables des terres sèches sujettes à la désertification devraient privilégier les stratégies écologiquement rationnelles visant à protéger la végétation, le sol et l'eau ainsi que les pratiques agricoles économiquement viables, en prenant pleinement en considération les connaissances traditionnelles et la participation de la population locale.

La prévention des migrations involontaires dues à la désertification devrait reposer sur la promotion d'une agriculture durable et d'un aménagement des parcours dans les terres arides, par la fourniture de capitaux, de techniques, le renforcement des capacités et des incitations économiques.

La planification régionale devrait harmoniser la production agricole avec le développement des villes de petite et moyenne dimension dans les zones rurales. Par ailleurs, il faudrait d'urgence s'attacher à mieux comprendre la relation dynamique entre population, migration et désertification.

Des mesures législatives, institutionnelles et réglementaires devraient être prises pour réformer le régime foncier, les règles de protection, les modes de récolte, d'utilisation des sols et de gestion des eaux, et permettre en outre aux communautés rurales locales de participer aux changements qu'il est recommandé d'opérer dans la gestion des terres.

Il est nécessaire de revoir le statut juridique et le régime réglementaire applicables aux migrants et aux personnes déplacées pour des raisons écologiques dont le nombre va croissant et de définir des orientations générales pour les protéger et leur porter assistance, aider les rapatriés et autres personnes à s'intégrer aux communautés d'accueil.

PRIORITES D'ACTION

La relation entre dégradation de l'environnement et migration, importante et complexe, est encore mal comprise. Il faudrait donc entreprendre de nouvelles recherches et études sur la désertification, cause et conséquence des déplacements et des migrations transfrontières, dans le cadre de programmes facilitant l'échange de données techniques et scientifiques et le suivi permanent du processus.

De tels programmes devraient encourager les études comparatives entre les régions affectées et soumises à différentes contraintes culturelles et économiques, établir une perspective historique et favoriser l'éducation écologique et les initiatives de formation dans les zones affectées, en vue de mettre au point des modèles opérants.

Les recherches sur les mouvements de population entraînés par la désertification devraient tenter de préciser les principaux facteurs à l'origine des migrations et de quantifier et d'analyser l'ampleur, l'origine géographique, la fréquence des déplacements, les données par sexe et par âge, et les types d'utilisation des ressources dans les terres arides.

Les études des écosystèmes de terres sèches devraient analyser la corrélation entre la désertification, la pauvreté et les migrations, et être intégrées à un système d'alerte précoce des crises potentielles d'ordre humanitaire.

L'analyse prospective des conflits potentiels, latents ou manifestes devrait comprendre une évaluation minutieuse des différences entre exode temporaire et migration permanente, personnes déplacées à l'intérieur des pays et migrants à travers frontières et continents.

Les recherches devraient se concrétiser dans une formation orientée vers l'action et des programmes de diffusion principalement axés sur les techniques et les biotechnologies satisfaisant aux contraintes écologiques et climatologiques à long terme et aux autres questions prioritaires.

CONCLUSION

Fidèles au concept d'environnement mondial et conscients des interactions déterminantes entre les facteurs socio-économiques et les principaux problèmes environnementaux, les participants du Colloque international d'Almería sont convaincus que le problème de la désertification doit être abordé dans une perspective universelle, en tenant également compte de la question complexe des migrations liées à l'état de l'environnement.

Le Colloque est convaincu qu'au coeur de la question de la désertification et des migrations demeure le fait qu'un grand nombre d'êtres humains souhaitent avoir la liberté de rester chez eux, sur leurs terres, dans leur propre culture. Cela est particulièrement important pour assurer la stabilité de la famille. Le Colloque estime que le droit à la liberté de mouvement a pour corollaire le droit de rester là où l'on est.

Le Colloque recommande qu'au cours des négociations de la Convention sur la lutte contre la désertification, une grande attention soit accordée au phénomène des migrations induites par la désertification aux niveaux local, régional et mondial.

Enfin, les participants au Colloque d'Almería ont noté avec satisfaction que l'Espagne, elle-même touchée par la désertification et du fait de sa géographie et de ses liens culturels avec de nombreux pays affectés dans le monde, offre de contribuer concrètement à un combat plus efficace contre la désertification dans le cadre de la Convention.
